

## CHARTE SANITAIRE 2021



Chers vacanciers,

Notre pays traverse une crise sanitaire d'une ampleur inédite dont les conséquences affectent fortement notre activité professionnelle. Pour faire face à cette crise sans précédent nous avons dû redéfinir notre organisation.

Nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir dans des conditions d'hygiène irréprochables sans réaliser de hausse de tarifs.

Nous avons décidé de vous impliquer :

- Arrivées à partir de **17h00**/ départs avant **10h00**.
- Locations de couettes/oreillers/draps à partir de 10€ le kit.
- Avant votre départ, vous êtes priés de **nettoyer le mobil-home dans son intégralité**.

Après chaque départ, une entreprise désinfectera chaque location et la vaisselle sera entièrement remplacée chaque semaine.

### **Dépôt de garantie :**

Vous devrez nous fournir à votre arrivée un dépôt de garantie d'un montant de **200€ par chèque**. Ce dernier vous sera restitué dans son intégralité le jour du départ après un état des lieux et un inventaire de sortie satisfaisant.

Dans le cas contraire sera prélevé sur le dépôt de garantie :

- La valeur des objets manquants.
- Un montant forfaitaire de **150€** pour des installations nettoyées de façon insuffisante.
- Le montant des réparations en cas de dégradation du fait de l'occupant.
- Les dégradations supérieures à la somme versée comme dépôt de garantie seront à la charge du client après imputation sur le dépôt de garantie.

Les parties communes :

- Devant chaque partie commune des distributeurs de gel hydroalcoolique seront installés et le port du masque sera obligatoire.
- L'accueil sera limitée à 1 personne.

Merci de votre compréhension,

à très vite,  
Françoise,